

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
#910, 410-22nd Street East
Saskatoon
Sask.
S7K 5T6
Bid Fax: (306) 975-5397

Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada/Réception
des soumissions Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
#910, 410 - 22nd Street East
Saskatoon
Sask.
S7K 5T6

Title - Sujet Milk and Dairy Products	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21530-14S004/A	Date 2013-08-09
Client Reference No. - N° de référence du client CSC	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$REG-121-4629
File No. - N° de dossier STN-3-36010 (121)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-09-23	
Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fedorchuk, Brenda L.	Buyer Id - Id de l'acheteur reg121
Telephone No. - N° de téléphone (306)780-7053 ()	FAX No. - N° de FAX (306)975-5397
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA Drumheller Institution Highway 9 South DRUMHELLER Alberta TOJOYO Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente OC ne peut être utilisée dans des emplacements qui sont assujettis aux dispositions d'une Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, d'un Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones et d'une Entente de Revendication territoriale globale.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offres commandes
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre commandes

PARTIE 6 - OFFRE COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE COMMANDES

1. Offre
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée de l'offre commandes
4. Responsables
5. Utilisateurs désignés
6. Instrument de commande
7. Limite des commandes subséquentes
8. Ordre de priorité des documents
9. Attestations
10. Lois applicables

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

File No. - N° du dossier

STN-3-36010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSEQUENT

1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformises
3. Dure du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation
6. Assurances
7. Clauses du *Guide des CCUA*

Liste des annexes :

- Annexe A - Besoin
- Annexe B- Modalis de paiement
- Annexe C - Rapport d'utilisation de l'offre commandes

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GNRAUX

1. Introduction

La demande d'offre commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pices jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements gnraux: renferme une description gnrale du besoin;
- Partie 2 Instructions l'intention des offerants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la prparation des offres: donne aux offerants les instructions pour prparer leur offre afin de rpondre aux critres d'valuation spcifiques;
- Partie 4 Procdures d'valuation et mthode de slection: dcrit la faon selon laquelle se déroulera l'valuation, les critres d'valuation auxquels on doit rpondre, ainsi que la mthode de slection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations fournir;
- Partie 6 6A, Offre commandes, et 6B, Clauses du contrat subsquent:
- 6A, contient l'offre commandes incluant l'offre de l'offerant et les clauses et conditions applicables;
- 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront tout contrat rsultant d'une commande subsquente l'offre commandes.

Les annexes comprennent:

Annexe A : Besoin

Annexe B : Modalité de paiement

Annexe C: Rapport d'utilisation de l'offre commandes

2. Sommaire

Cette offre commandes individuelle et rgionale (OCIR) porte sur la fourniture de la livraison et de dchargement des produits laitiers, aux l'Établissement de Drumheller, en Alberta, selon les besoins noncs par Service correctionnel du Canada. Les produits demands ne doivent pas contenir d'alcool et les contenants en verre ne seront pas acceptés.

PRIODE DE L'OFFRE COMMANDES:

Date d'attribution d'offre commandes au 30 Septembre 2014; plus deux - annes d'option d'un an:

01 Octobre 2014 au 30 Septembre 2015

01 Octobre 2015 au 30 Septembre 2016

3. Compte rendu

Les offerants peuvent demander un compte rendu des rsultats du processus de demande d'offres commandes. Les offerants devraient en faire la demande au responsable de l'offre commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la rception des rsultats du processus de demande d'offres commandes. Le compte rendu peut tre fourni par crit, par tlphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offreurs qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2013-06-01) Instructions uniformisées - demande d'offres commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporés par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2006, Instructions uniformisées - demande d'offres commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit:

Supprimer : soixante (60) jours

Insérer : vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du Guide des CCUA

M0019T

Prix et(ou) taux fermes

2007-05-25

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard aux dates de clôture mentionnées à la page Calendrier de fermeture du Documents de travail (Annexe B).

3. Demandes de renseignements - demande d'offres commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre commandes au moins DIX (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offreurs devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offreur de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offreurs. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offreurs.

4. Lois applicables

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

File No. - N° du dossier

STN-3-36010

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'offre commandes et tout contrat découlant de l'offre commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Saskatchewan et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offreurs peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précis et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offreurs acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offreurs fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique (1 _____ copies papier)

Section II : offre financière (1 _____ copies papier)

Section III : attestations (1 _____ copies papier).

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offreurs suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numrotation correspondant celui de la demande d'offres commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>).

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offreurs devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/ double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure attaches ni reliure anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offreurs devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offreurs doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

STN-3-36010

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

Paiement par carte de credit

Le Canada demande que les offrants compltent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de credit) seront acceptes pour le paiement des commandes subsquentes l'offre commandes.

Les cartes de credit suivantes sont acceptes :

VISA _____

Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de credit) ne seront pas acceptes pour le paiement des commandes subsquentes l'offre commandes.

L'offrant n'est pas oblig d'accepter les paiements par carte de credit.

L'acceptation du paiement par carte de credit des commandes ne sera pas considere comme un critre d'valuation.

Section III: Attestations

Les offrants doivent presenter les attestations exigés la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCEDURES D'VALUATION ET METHODE DE SLECTION

1. Procdures d'valuation

- a) Les offres seront values par rapport l'ensemble du besoin de la demande d'offre commandes incluant les critres d'valuation techniques et financiers.

- b) Une quipe d'valuation compose de representants du Canada valuera les offres.

1.1 valuation technique

1.1.1. Critres techniques obligatoires

Possibilit d'effectuer toute la porte du travail tel que dcrit l'annexe A et l'annexe B

1.2 valuation financiere

1.2.1 M0220T valuation du prix 2007-05-25

1.2.2 Les offres seront values et acceptes sur une base globale faible.

Agrg de faible sera dtermine en additionnant les prix unitaires de longues numrs l'annexe B. Le prix unitaire prolonge est dtermine en multipliant le prix unitaire ferme par les quantits estimees.

Exemple:

Peaches cas 10 \$ (prix unitaire ferme) x 12 (cas quantities estime) = \$ 120.00

Laitue cas 15 \$ (prix unitaire ferme) x 10 (cas quantities estimees) = \$ 150.00

Faible prix total global = \$ 270.00

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

STN-3-36010

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. Méthode de sélection

2.1 Méthode de sélection

L'offre doit respecter les exigences de la demande d'offres commandées pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'une offre commandée se fera en fonction de l'offre recevable la plus basse globalement.

Le montant total cumulé valu pour chaque offre est calculé en multipliant le prix unitaire de chaque article par sa quantité estimée et en additionnant les valeurs.

Les offres seront évaluées selon le prix unitaire pour les articles similaires conformément au format demandé et aux quantités estimatives.

Les marques et les formats du client, si cela s'applique, seront pris en considération lors de l'évaluation.

Les soumissionnaires doivent indiquer les prix selon les unités de distribution demandées. Le soumissionnaire doit lui-même faire la conversion des prix en fonction de l'unité de distribution demandée. En défaut de se conformer à cette exigence, la soumission sera jugée irrecevable et ne sera pas prise en considération pour l'octroi du marché.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offerants doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'une offre commandée leur soit mise.

Les attestations que les offerants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre commandée, ou de mettre l'entrepreneur en défaut, s'il est établi qu'une attestation est fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre commandée, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre commandée aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offerant. En défaut de répondre à cette demande, l'offre sera généralement déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre commandée ou sera considérée comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à la mission d'une offre commandée

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une offre, l'offerant atteste que l'offerant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - offre des instructions uniformisées 2006 (2013-06-01). La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont valides.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offerant atteste que l'offerant, et tout membre de la coentreprise si l'offerant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des soumissionnaires admissibilité limitée (<http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/index.shtml>) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) - Travail.

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

STN-3-36010

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

Le Canada aura le droit de dclarer une offre non recevable ou de mettre de ct loffre commandes, si loffrant, ou tout membre de la coentreprise si loffrant est une coentreprise, figure dans la liste des soumissionnaires admissibilit limite du PCF au moment dmettre loffre commandes ou durant la priode de loffre commandes.

PARTIE 6 - OFFRE COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSQUENT

La présente OC ne peut être utilisée dans des emplacements qui sont assujettis aux dispositions d'une Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, d'un Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones et d'une Entente de Revendication territoriale globale.

A. OFFRE COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit l'annexe A, et l'annexe B, Documents.

2. Exigences relatives la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative la sécurité.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2012-11-19), Conditions générales - offres commandes - biens ou services, s'appliquent la présente offre commandes et en font partie intégrante.

3.2 Offres commandes - tablisement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre commandes. Ces données doivent comprendre les achats passés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites l'annexe B Documents de travail - Liste des produits. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention NANT.

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1^{er} avril au 30 juin;
Deuxième trimestre : du 1^{er} juillet au 30 septembre;
Troisième trimestre : du 1^{er} octobre au 31 décembre;
Quatrième trimestre : du 1^{er} janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre commandes dans les cinq (5) jours civils suivant la fin de la période de référence.

4. Durée de l'offre commandes

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

CSC

STN-3-36010

4.1 Période de l'offre commandes

Des commandes subséquentes cette offre commandes pourront être passées du _____ au _____.

4.2 Prolongation de l'offre commandes

Si l'utilisation de l'offre commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour une période supplémentaire deux - un-an périodes, à partir du 01 Octobre 2014 au 30 Septembre 2015 jusqu'au 01 Octobre 2015 au 30 Septembre 2016, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre commandes.

L'offrant sera avis de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre commandes 30 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision l'offre commandes sera mise par le responsable de l'offre commandes.

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre commandes

Le responsable de l'offre commandes est :

Brenda Fedorchuk
Spécialiste de l'approvisionnement
TPSGC
Acquisitions
1800, avenue 11, pièce 201
Regina (Saskatchewan) S4P 0H8

Téléphone: (306) 780-7053
Télécopieur: (306) 975-5397
Courriel: brenda.fedorchuk@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre commandes est chargé de l'exécution de l'offre commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes l'offre commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre commandes est identifié dans la commande subséquente l'offre commandes.

Le chargé de projet représente le ministre ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente l'offre commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

5.3 Représentant de l'offrant

Nom : _____

No de téléphone : _____

No de télécopieur : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

STN-3-36010

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Courriel : _____

6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre de commandes est : Les établissements de Drumheller du Service correctionnel du Canada, province de Alberta

7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, "Commande subséquente à une offre de commande ou un document électronique.

8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre de commandes ne doivent pas dépasser 10 000.00\$ (taxes applicables incluses).

8.1 Minimum pour les commandes subséquentes individuelles

Les commandes subséquentes individuelles formulées en fonction de cette offre de commandes devront atteindre au moins 200 \$ (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée incluse).

9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes numérotés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre de commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre de commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2012-11-19), Conditions générales - offres de commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2013-04-25);
- e) l'Annexe A Besoin;
- f) l'Annexe B Base de paiement;
- g) l'Annexe C, Rapport d'utilisation de l'offre de commandes;
- h) l'offre de l'offrant en date du _____

10. Attestations

10.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'offrant est une condition de mission de l'offre de commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'offre de commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'offre de commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant, fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent par défaut et de mettre de côté l'offre de commandes.

11. Lois applicables

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

File No. - N° du dossier

STN-3-36010

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'offre commandes et tout contrat d'écoulant de l'offre commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Saskatchewan et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente l'offre commandes.

1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente l'offre commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intrt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2013-04-25) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

2.2 SACC Manual clauses

M3000C Listes de prix 2006-08-15

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément la commande subséquente l'offre commandes.

4. Paiement

4.1 Base de paiement

condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un(des) prix unitaire(s) ferme(s) dans l'annexe B, Documents de travail - Liste de produits selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement la conception, toute modification ou interprétation des travaux, moins que ces changements la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

4.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

4.3 Paiement unique

Clause du guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

CSC

STN-3-36010

4.4 Paiement par carte de credit

Les cartes de credit suivantes sont acceptes : _____ et _____.

5. Instructions pour la facturation

5.1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément l'article intitulé Présentation des factures des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

5.2 Les factures doivent être distribuées comme suit :

(a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6. Assurances

Clause du guide des CCUA G1005C (2008-05-12), Assurances

7. Clauses du guide des CCUA

A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010-01-11
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
D0014C	Livraison de produits réfrigérés ou congelés	2007-11-30
D0018C	Livraison et déchargement	2007-11-30
C3601C	Rajustement des prix - lait	2010-01-11

7.1 Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'annonce des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

**Annexe A
BESOIN**

DESCRIPTION:

Cette offre commandes individuelle et régionale (OCIR) porte sur la fourniture de produits des laids par le Service correctionnel du Canada, Drumheller, en Alberta. Les produits demandés ne doivent pas contenir d'alcool et les contenants en verre ne seront pas acceptés.

LIVRAISON:

LIVRAISON SCC - (Alberta)	
Adresses de livraison	Heures de livraison et particularités
L'tablissement Drumheller Route 9 Sud, Drumheller, Alberta T0J 0Y0	Du lundi au vendredi entre 8h00 et 14h00

Dlai d'approvisionnement:

- Le délai d'approvisionnement minimal pour les commandes sera de 48 heures.
- Le délai d'exécution pour l'annulation d'une commande sera de 24 heures.

Directives particulières:

- Après une attente de deux heures, le fournisseur recevra un montant de 50\$ par heure supplémentaire (au prorata). Ces frais devront être facturés comme élément distinct et ne seront pas considérés comme faisant partie de l'évaluation des soumissions.
- Le fournisseur devra s'assurer que les membres de son personnel auront en tout temps une carte d'identité, sinon l'accès au site leur sera refusé.
- Toutes les livraisons doivent être individuellement palettisées pour le site de destination et prêtes pour hors-baisse immédiate. Le tri des palettes mixtes à destination est interdite. Produits pas correctement séparés et / ou palettisés sera rejetés. Service correctionnel du Canada équipé ne doit pas être utilisé pour effectuer des livraisons. Tous les équipements, y compris les prises de palettes, etc, qui sont nécessaires pour effectuer les livraisons doivent être fournis par le fournisseur.
- Le prix de l'offre doit être FOB SCC Bowden, Drumheller ou de Grande Cache et inclure tous les frais de logistique, les droits, les frais de livraison, hors frais de chargement et de carburant. Des surcharges supplémentaires ne seront pas acceptées.
- Aucune substitution ne sera acceptée sans l'approbation préalable de la Food Services Représentant designé.

Exigences en matière de normes et d'assurance qualité

a) Tous les produits doivent être conformes aux lois suivantes ainsi que leurs règlements d'application :

- Loi sur les sanctions administratives punitives en matière d'agriculture et d'agroalimentaire
- Loi sur les produits agricoles au Canada
- Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments
- Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation (en ce qui concerne les aliments)
- Loi sur les aliments et drogues (en ce qui concerne les aliments)

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

CSC

STN-3-36010

b) Tous les produits offerts doivent être conformes aux normes suivantes de l'Office des normes générales du Canada, dernière édition.

Le contrôle de la qualité des produits sera fait suivant les normes les plus récentes tabliées par l'Office des normes générales du Canada.

Nota : On peut se procurer les normes de l'Office des normes générales du Canada auprès de :

ONGC
Office des normes générales du Canada
Gatineau (Québec)
K1A 1G6

Téléphone : 819-956-0425 ou 1-800-665-2472
Télécopieur : 819-956-5740

Une collection complète des normes et spécifications de l'Office des normes générales du Canada peut également être consultée aux bibliothèques de district. Pour obtenir des renseignements sur les bibliothèques de district du secteur de l'offrant, communiquez avec le Centre des ventes de l'Office des normes générales du Canada.

c) Canada no 1, Canada catégorie A ou Canada de choix est la catégorie minimale acceptable pour les produits cotés.

d) Tous les produits doivent être de production récente. Ils doivent présenter, bien en évidence, la date de production, la durée de conservation ou la date de péremption. De plus, toute condition ayant un effet sur la durée de conservation doit être clairement spécifiée lors de la commande.

e) Le représentant des services alimentaires du MDN est la seule personne responsable de l'inspection finale et de l'acceptation des produits au lieu de livraison. Les produits fournis ne doivent porter aucun signe de détérioration ou d'altération. De plus, ils doivent être propres et ne doivent pas avoir subi d'endommagements par des rongeurs ou des insectes. Le représentant des services alimentaires a le droit de refuser des produits à la livraison et, dans ce cas, l'offrant doit immédiatement retirer les produits rejets.

f) Tous les produits qui ne répondent pas aux critères de qualité seront renvoyés (ouverts ou non) à l'offrant, aux frais de ce dernier.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
reg121

Client Ref. No. - N° de réf. du client
CSC

File No. - N° du dossier
STN-3-36010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE B

Modalités de paiement

01) Date d'attribution des offres commandes au **30 Septembre 2014**

No. Dart	Description	Format Demand	U of M	Qts approx pour un an	Prix unaire	Prix prolong
1	Colorant caf, portions individuels	13 ml	boite	250	\$_____	\$_____
2	Lait	500 ml	ea	4,500	\$_____	\$_____
3	Lait au Chocolat	500 ml	ea	4,500	\$_____	\$_____
4	Lait 2%	2 litre	ea	1,700	\$_____	\$_____
5	Yogourt, fraise	175 ml	ea	3,000	\$_____	\$_____
6	Yogourt, framboise	175 ml	ea	3,000	\$_____	\$_____
7	Yogourt, pche	175 ml	ea	3,000	\$_____	\$_____
8	Yogourt, fruits des champs	175 ml	ea	3,000	\$_____	\$_____

Solicitation No. - N° de l'invitation
21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
reg121

Client Ref. No. - N° de réf. du client
CSC

File No. - N° du dossier
STN-3-36010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2) Options de première année - 01 Octobre 2014 au 30 Septembre 2015

No. Dart	Description	Format Demand	U of M	Qts approx pour un an	Prix unaire	Prix prolong
1	Colorant caf, portions individuels	13 ml	boite	250	\$_____	\$_____
2	Lait	500 ml	ea	4,500	\$_____	\$_____
3	Lait au Chocolat	500 ml	ea	4,500	\$_____	\$_____
4	Lait 2%	2 litre	ea	1,700	\$_____	\$_____
5	Yogourt, fraise	175 ml	ea	3,000	\$_____	\$_____
6	Yogourt, framboise	175 ml	ea	3,000	\$_____	\$_____
7	Yogourt, pche	175 ml	ea	3,000	\$_____	\$_____
8	Yogourt, fruits des champs	175 ml	ea	3,000	\$_____	\$_____

Solicitation No. - N° de l'invitation
21530-14S004/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
reg121

Client Ref. No. - N° de réf. du client
CSC

File No. - N° du dossier
STN-3-36010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3) Options de lanne deux- 01 Octobre 2015 au 30 September 2016

No. Dart	Description	Format Demand	U of M	Qts approx pour un an	Prix unaire	Prix prolong
1	Colorant caf, portions individuels	13 ml	boite	250	\$ _____	\$ _____
2	Lait	500 ml	ea	4,500	\$ _____	\$ _____
3	Lait au Chocolat	500 ml	ea	4,500	\$ _____	\$ _____
4	Lait 2%	2 litre	ea	1,700	\$ _____	\$ _____
5	Yogourt, fraise	175 ml	ea	3,000	\$ _____	\$ _____
6	Yogourt, framboise	175 ml	ea	3,000	\$ _____	\$ _____
7	Yogourt, pche	175 ml	ea	3,000	\$ _____	\$ _____
8	Yogourt, fruits des champts	175 ml	ea	3,000	\$ _____	\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

21530-14S004/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CSC

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

STN-3-36010

Buyer ID - Id de l'acheteur

reg121

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SIGNATURE: _____

DATE: _____